

COMMUNE DE BILTZHEIM, HAUT-RHIN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BILTZHEIM DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2017**

Sous la présidence de Monsieur Gilbert VONAU, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 heures.

Date de la convocation : 05 avril 2017

Affiché le 03 mai 2017

MEMBRES PRESENTS :

M. Gilbert VONAU, Maire, M. Alain GUIGNOT, 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Josée MEYER, 2^{ème} Adjoint, MM Jean-Pierre BINTZ et Stéphane GROSSHENNY, Mme Aurélie STEHLIN.

Absent : ./.

Absents excusés : M. Frédéric REYDEL

Absents excusés et représentés : M. Fernand DISCH a donné procuration à M. Gilbert VONAU, Mme Cyrielle GUILLEMAIN a donné procuration à Mme Marie-Josée MEYER, M. Roland JOANNES a donné procuration à M. Alain GUIGNOT.

Le secrétaire de séance : Mme Marie-Josée MEYER

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mars 2017
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Compte-rendu sur utilisation des délégations de compétence
- 4) **BUDGET 2017, en vue d'approbation**
- 5) **Droit de préemption urbain. Concerne petites parcelles du lotissement les Coquelicots**
- 6) **Divers**
 - Tour de table
 - Elections présidentielles des 23/4 et 7/5, composition du bureau de vote
 - Compte-rendu du Syndicat Intercommunal Scolaire
 - Dépôt des pompiers, que faire des anciennes tables ? De l'ancienne pompe ?
 - Compte-rendu U.A.F.
 - Restauration Clavaire rue Principale
 - Courrier riverains City Park.

POINT N° 1 – Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mars 2017

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal de la séance du 27 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

POINT N° 2 – Désignation du secrétaire de séance

Il est proposé au conseil municipal de désigner Mme Marie-Josée MEYER, en qualité de secrétaire de séance.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Mme Marie-Josée MEYER en qualité de secrétaire de séance.

POINT N° 3 – Délégation de compétence au maire

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée, lors de la séance du 28 avril 2014, en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir :

- Arrêté pour autorisation d'occupation temporaire de la voirie (pose d'un échafaudage).

POINT N° 4 – BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2017 et donne toutes les explications nécessaires.

Les dépenses et les recettes s'établissent ainsi :

Section de Fonctionnement : Dépenses :	382 363,36€
Recettes :	382 363,36€

Section d'Investissement : Dépenses :	417 734,49€
Recettes :	417 734,49€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, dont trois procurations (M. Fernand DISCH, Mme Cyrielle GUILLEMAIN, M. Roland JOANNES), le budget primitif 2017.

POINT N° 5 – Droit de préemption Urbain

Monsieur le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner des biens soumis au droit de préemption urbain, conformément aux articles L.211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

⇒ Immeubles non bâtis sur terrain cadastré :

- N° 256/49 section 23, situé « oberer Gehren »
- N° 257/49 section 23, situé « oberer Gehren »
- N° 258/49 section 23, situé « oberer Gehren »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont trois procurations), décide de renoncer à son droit de préemption.

POINT N° 6 – Divers

Clôture à 22 h 00

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de BILTZHEIM de la séance du
10AVRIL 2017**
ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mars 2017
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Compte-rendu sur utilisation des délégations de compétence
- 4) **BUDGET 2017, en vue d'approbation**
- 5) **Droit de préemption urbain. Concerne petites parcelles du lotissement les Coquelicots**
- 6) **Divers**
 - Tour de table
 - Elections présidentielles des 23/4 et 7/5, composition du bureau de vote
 - Compte-rendu du Syndicat Intercommunal Scolaire
 - Dépôt des pompiers, que faire des anciennes tables ? De l'ancienne pompe ?
 - Compte-rendu U.A.F.
 - Restauration Clavaire rue Principale
 - Courrier riverains City Park.

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
VONAU Gilbert	Maire		
GUIGNOT Alain	1 ^{er} adjoint		
MEYER Marie- Josée	2 ^{ème} adjoint		
DISCH Fernand	3 ^{ème} adjoint	A donné procuration à Gilbert VONAU	
JOANNES Roland	Conseiller municipal	A donné procuration à Alain GUIGNOT	
BINTZ Jean-Pierre	Conseiller municipal		
STEHLIN Aurélie	Conseiller municipal		
MENGUS Pascal	Conseiller municipal	Démissionné le 12 juin 2016	
GUILLEMAIN Cyrielle	Conseiller municipal	A donné procuration à Marie-Josée MEYER	
REYDEL Frédéric	Conseiller municipal		
GROSSHENNY Stéphane	Conseiller municipal		